

Admission au Collège Universitaire par la procédure internationale

Attention candidats admis en 2018 :

Si vous étiez inscrit sur la plateforme [Parcoursup](#), vous devez renoncer à tous vos vœux et vous désinscrire de la plateforme.

Calendrier 2018 (le calendrier 2019 sera mis en ligne en octobre 2018)

Validation du dossier complet : le dossier de candidature doit être soumis au moins **6 semaines avant la date d'entretien choisie**. Les candidatures pour la procédure internationale d'admission ferment le 26 avril 2018.

Date limite [bourse Émile Boutmy](#) : 26 avril 2018.

Entretiens oraux : consultez [le calendrier des entretiens](#).

Résultats d'admission : en continu en fonction des dates de validation du dossier et de la session d'entretien choisie.

Ce qu'il faut savoir sur la procédure internationale

Afin d'attirer des étudiants ayant un profil résolument international dès la fin des études secondaires, Sciences Po a créé il y a maintenant près de 15 ans une procédure internationale d'admission au Collège universitaire.

L'objectif est de valoriser, au-delà de la qualité académique, le parcours international des candidats, la maîtrise des langues, les expériences extrascolaires, ainsi que la motivation et la cohérence du projet personnel. **Après l'évaluation d'un dossier très complet, les meilleurs candidats sont invités à un entretien.** Ces entretiens sont organisés dans plus de 70 villes à travers le monde. Cette procédure permet une sélection tenant compte de l'hétérogénéité des parcours et des expériences.

Veuillez lire très attentivement [les critères d'éligibilité](#) pour la procédure internationale d'admission.

Quel que soit le campus au sein duquel ils ont étudié, tous les étudiants obtiennent **le Bachelor en sciences humaines et sociales de Sciences Po** au terme de trois ans d'études (deux sur le campus et un à l'étranger). Ils peuvent ensuite rejoindre le campus de Paris afin d'y obtenir en deux ans **un Master de Sciences Po**.

Les **différents campus du Collège universitaire** sont conçus pour accueillir les étudiants internationaux et leur offrir les conditions d'étude idéales pour réussir leur scolarité et obtenir le Bachelor de Sciences Po tout en se préparant à l'arrivée à Paris en Master. L'accueil dans des villes dynamiques de taille moyenne est prévu pour tenir compte de la situation particulière de ces étudiants : éloignement de la famille, exigences académiques, nécessaire adaptation à la vie en

France, éventuelles difficultés linguistiques. L'encadrement pédagogique et administratif, la taille humaine des campus et des villes où ils se trouvent, le coût de la vie inférieur à celui de Paris tout comme la forte cohésion des groupes d'étudiants, sont autant d'atouts qui font de ces campus les lieux d'une expérience étudiante unique.

La procédure internationale est ouverte uniquement aux candidatures sur les campus en région. Si vous avez obtenu votre baccalauréat ou un autre diplôme d'études secondaires à l'étranger et souhaitez étudier sur le campus de Paris, vous devez vous présenter par la procédure par examen.

Campus France : Si vous êtes d'origine d'un pays à procédure CEF (adhérent CampusFrance), veuillez noter que la procédure d'admission à Sciences Po n'est pas prévue dans le [dispositif Campus France](#) concernant votre pays. Pour vous porter candidat à Sciences Po, veuillez ouvrir [le dossier de candidature de Sciences Po](#) et respecter le calendrier des admissions propre à Sciences Po et au programme choisi.

La procédure d'admission est actuellement fermée. Les admissions pour 2019 ouvriront en octobre 2018.

Pour en savoir plus

- [Le site du Collège universitaire](#)
- [Information pour les conseillers d'orientation](#)